

# BULLETIN D'INFORMATIONS AUX FABRIQUES

## DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE

Novembre 2020

*Les documents sont disponibles sur le site du diocèse sous la rubrique :  
Diocèse/Administration/Procure/Section documents*

**Si vous voulez obtenir les documents en format papier ou sur support informatique, vous devez communiquer avec Madame Marie-Claude Chagnon:**

télécopieur : 450 773-5073 (à l'attention de Marie-Claude Chagnon)

téléphone : Marie-Claude Chagnon, 450 773-8581, poste 237

courriel : marie-claude.chagnon@ecdsh.org

### **Changements à considérer lors de la préparation des prévisions budgétaires 2021 :**

- Les frais de déplacement passent à **0,50 \$** du kilomètre.
- La rémunération des prêtres et des agentes et agents de pastorale en paroisse est majorée de 2,9%; (en référence avec le taux de l'IPC accordé au 1<sup>er</sup> janvier 2020 aux employés syndiqués de l'évêché en vertu de la convention collective).
  - Rémunération annuelle des prêtres : 27 757 \$
  - Échelle salariale des agentes et agents de pastorale
    - Niveau 1 : + 1 120 \$
    - Niveaux 2 et 3 : + 1 190 \$
    - Niveaux 4, 5 et 6 : + 1 240 \$
    - Niveau 7 : + 1 270 \$
- La pension des prêtres et l'allocation mensuelle de nourriture sont majorées de 0,7%; (la référence étant l'indice des prix à la consommation de la région de Montréal au 30 septembre 2020 plus 0,5%).
  - Pension mensuelle : 986 \$

- Allocation mensuelle de nourriture :
  - Personne seule : 719 \$
  - Deux personnes : 898 \$
  - Trois personnes : 1 328 \$
  - Quatre personnes : 1 633 \$
  - Personne additionnelle : 327 \$

**Autres points :**

- Les feuilles pour la comptabilité manuelle sont toujours disponibles à la Chancellerie.
- **Nous demandons encore une fois votre collaboration pour vérifier tous les mandats qui viennent à échéance au 31 décembre 2020:**
  - présidence et vice-présidence de l'assemblée de fabrique;
  - personne préposée à l'administration;
  - personne autorisée à signer des extraits officiels.

**Documents disponibles sur le site du diocèse :**

- Prévisions budgétaires 2021
- Rapport financier de la fabrique au 31 décembre 2020
- Rapport financier du cimetière au 31 décembre 2020  
(pour les fabriques qui présentent un rapport distinct)
- Détails complémentaires au rapport financier – 2020
- Liste des marguilliers – 2021 ***N'oubliez pas de transmettre à la Procure***
- Liste des quêtes – 2021
- Messes de binage
- Modèle de procès-verbal pour l'élection des marguilliers
- Description de tâches et résolution de l'assemblée de fabrique pour la nomination d'une personne préposée à l'administration
- Cadre administratif
- Présidence de l'assemblée de fabrique et marguilliers
- **Salaires 2021 des agentes et agents de pastorale en paroisse**

***Nous attirons votre attention sur le fait que les prévisions budgétaires doivent porter la date de leur approbation par l'assemblée de fabrique.***

***Dans le contexte actuel de la pandémie, il n'est pas facile de préparer les prévisions budgétaires mais compte tenu des revenus à la baisse, il est encore plus important d'y apporter une attention particulière afin de prioriser les éléments essentiels à la poursuite de la Mission.***

*Le décret sur la rémunération des prêtres et les tarifs diocésains sera publié plus tard.*